

## ECO-ACTIF 5 EN 1 MULTI-USAGES 1 L

### A base d'acide lactique – Parfum menthe – Dilution 2 %



Détergent détartrant désinfectant dégraissant désodorisant multi-surfaces.

- ✓ Extrêmement concentré 1L = 50L de produit prêt à l'emploi
- ✓ Parfum menthe fraîche
- ✓ À base d'acide lactique
- ✓ Actifs 100% d'origine végétale
- ✓ Formulé sans dérivés pétroliers ou additifs chimiques
- ✓ Biodégradabilité ultime sur 100% de la formule



#### ACTIVITÉ DÉSINFECTANTE SELON LES NORMES :

Normes	Souches	Conditions	Dilution
Bactéricide EN 1276	Staphylococcus aureus, Pseudomonas aeruginosa, Escherichia coli, Enterococcus hirae	5 min à 20°C, condition de saleté, 3g/l albumine bovine	2%
Bactéricide EN 13697			
Levuricide EN 1650	Candida Albicans	5 min à 20°C, condition de saleté, 3g/l albumine bovine	2%
Levuricide EN 13697			
Virucide EN 14476 + A1	Virus enveloppés (Modèle MVA) type Influenza virus (H1N1), herpes virus, Coronavirus, Hepatitis B et C, HIV	5 min à 20°C, condition de saleté, BSA 3g/L + eythrocytes 3mL/L	2%

#### DONNÉES TECHNIQUES

pH pur: 2 +/- 0.5

pH à 2% : 2.8 +/-0.5

#### APPLICATION

Applicable sur toutes les surfaces lavables : sols, plans de travail, éviers, parois verticales, petits matériels...

Utilisable en lavage manuel et trempage.

Propriétés dégraissantes et nettoyantes renforcées. Casse le biofilm chimique et organique. Efficace sur les micro-dépôts de calcaire.

Compatible inox et tous matériaux à l'exception des surfaces sensibles aux acides du type marbre ou pierres fragiles.

#### LIEUX D'UTILISATION

- Cuisines, restaurations collectives
- Sanitaires
- Collectivités
- Etablissements de santé, crèches
- Etc.

#### MODE D'EMPLOI

Diluer à 2% (soit 20g/L d'eau) avant emploi, à l'aide du flacon doseur. Appliquer le produit sur toute la surface à nettoyer- Laisser agir minimum 5 minutes. Frotter ou brosser si nécessaire.

*\*Rincer obligatoirement à l'eau claire sur les surfaces en contact avec les denrées alimentaires.*

Ne pas utiliser pur.

#### CONDITIONNEMENT

Unité de conditionnement (U.C) : Flacon 1L

Unité de vente (U.V) : Carton de 4 unités

Palettisation : 420 unités – 105cartons

#### LEGISLATION

STRICTEMENT RESERVE AUX PROFESSIONNELS. Formule soutenue dans le cadre de la réglementation BPR N°528/2012. Catégorie biocide : TP2 – TP4. Dangereux. Respecter les précautions d'emploi. Consultez la fiche de données de sécurité (FDS), disponible sur simple demande. Nos fiches techniques ont été réalisées dans l'état actuel de nos connaissances certains éléments sont susceptibles d'être modifiés. Photo non contractuelle. 22/05/2020 Indice 3.0